

Conditions Générales de Vente (Distanciel)

Assurance Responsabilité Civile

ANNE SOPHIE PICQUART a contracté auprès de l'assureur Maaf– Police n° 175572976 C - MCE - 001 pour garantir sa responsabilité civile pour les dommages qui pourraient être provoqués au sein de l'entreprise cliente pendant l'exécution de la prestation.

Confidentialité

ANNE SOPHIE PICQUART s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel il est tenu, les informations de toutes natures relatives au client, à ses activités, à son organisation et à son personnel, que l'exécution de la mission l'amènerait à connaître.

ANNE SOPHIE PICQUART s'engage à transmettre tous documents relatifs aux compétences du formateur (CV, diplômes, attestations de formation, autres certificats) et à s'assurer de la qualification et de la formation continue des formateurs.

ANNE SOPHIE PICQUART s'engage à fournir tous les documents nécessaires au bon déroulement de la formation, conformes au décret n° 2019-565 du 6 juin 2019.

Responsabilité – Entreprise cliente

Le client s'engage à vérifier, en amont de la formation, que les stagiaires répondent aux prérequis stipulés dans le programme de formation et se charge de leur transmettre la convocation à la session de formation.

Responsabilité – Obligation de moyens

Pour l'accomplissement des prestations prévues au titre de ce contrat, ANNE SOPHIE PICQUART s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. ANNE SOPHIE PICQUART serait cependant déchargée de toute responsabilité au cas où le client ne fournirait pas au consultant l'ensemble des informations et moyens nécessaires.

Le client convient par avance que la responsabilité de ANNE SOPHIE PICQUART, à raison de l'exécution des obligations souscrites au présent contrat, est strictement limitée aux sommes effectivement payées au titre de ce contrat.

Intégralité du contrat

Le présent contrat, ses annexes et avenants expriment l'intégralité des obligations des parties, annulent et remplacent tout accord ou écrit antérieur.

Droit applicable et attribution de compétences

Les parties conviennent, en cas de différend ou litige sur l'exécution du présent contrat, qu'elles s'efforcent de parvenir à un accord amiable.

Le droit applicable au présent contrat est le droit français. Tout différend sera soumis, à défaut d'accord amiable, au tribunal de commerce de Paris.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux coachs et thérapeutes, aguerris ou débutants, en cabinet ou en établissement, qui recherchent un nouvel outil pour renforcer et affiner leurs pratiques en particulier lors de l'anamnèse et la conduite d'entretien.

LE PRÉ-REQUIS

Avoir une attestation de diplôme, de suivi (ou de suivi en cours) de formation en Santé, en coaching ou dans une thérapie sans en exclure aucune.

Remplir le questionnaire ci-dessous quinze jours avant le début de la formation.

MATÉRIEL

Les participants devront avoir un smartphone afin de pouvoir participer en toute autonomie à des Quiz de type Kahoot !

Nom et prénom, spécialités de la formatrice :

Anne Sophie PICQUART Formatrice certifiée. Certifiée en psychologie positive et en sophrologie, formée en Clean Coaching, Maître Reiki (Usui Reiki Ryoho) et auteure de plusieurs ouvrages de développement personnel et spirituel. Auteure de la formation Formation I & E : Mieux connaître son client/patient pour mieux l'accompagner.